



Comité provincial Namur

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine, 40
5030 Gembloux

PV n°6– Réunion de Comité du 8 novembre 2018. Taverne le 500 à Jambes.

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h40.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh et Joseph Warzée.

Invités présents : Carine Etienne, Guy Henquet et Gérard Trausch

1. Approbation du PV de la réunion 5 du 06/10/2018

Le PV n°5 est approuvé à l'unanimité.

Jacqy Hoeters prend un droit de réponse sur le mot du président. Il a signé la réclamation mais ne veut pas en être tenu responsable. Sa signature n'est que la conséquence de la décision qu'il ne partageait pas du comité du BC Fernelmont. La réclamation décidée à la majorité devait être signée par deux membres signataires. Avec deux signataires absents, il a dû signer.

2. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet	08/11/2018
CR	CMB	réunion 1	
demande	les clubs	amicaux	207
demande	Clubs	Calendrier	Report, Fft
demande	Dinant	Championnat	Changement série U12
demande	Sombreffe	Connexion site	
demande	Parlementaire	Membre	
demande	Huy, Sharks(2), Dinant,	Mut.adm	
demande	Dinant	Procédure	Fft général
demande	Andenne	Reclamation	RBBGx
demande	laPlante, Loyers, Dinant, Sharks	téléversement	
information	RBBGx Faulx	Couleur maillots	
information	BS Gembloux	erreur feuille	><Eghezee
information	Erpent	Mail secrétaire	
information	SG	Président	Erpent
information	Fernelmont	Resp. Cal	
information	SG	Secrétaire	Erpent
information	SG	Secrétaire	Sombreffe
information	CFA Awbb	Tips 4,5,6	
information	SG	Trésorier	Malonne
invitation	Province	DEA	
invitation	CMB	réunion 1	
PV	M.Hastir	FairPlay 1	
PV	M.Deleuze	Frais Arbitres	
PV	Procureur	n°4	
PV	Procureur	n°4,8	
PV	CTJ	Programme	
PV	Parlementaire	PV2 et 2bis	
question	Ohey	BB ou BC	
question	Faulx, New Conti21	Facture awbb	
question	Beez, Boninne, Malonne	reglement coupe	
réclamation	Genette	arbitrage P2	
réponse	Webmaster	Page M.B.	
réponses	Club	Mini-basket	Poc

3. Calendrier

José Lauwerys : Indépendamment du fait qu'on reçoit toujours autant de modifications, le calendrier est à jour.

José Lauwerys demande l'avis du CP sur une modification tardive du match 511086. Dans un premier temps, il l'a refusée parce qu'elle a été demandée avec un délai de 5 jours. Après avoir reçus de nouveaux éléments : C'est en septembre que la première demande falsitombienne a été faite à Temploux. Plusieurs joueurs ont des obligations professionnelles le 11/11. Temploux aurait accepté le rapport mais ne l'aurait pas finalisé au CP qui n'avait rien reçu. Le PC59.C stipule : Le Département ou Comité compétent pourra cependant admettre une modification introduite passé le délai de quinze jours, pour autant que cette modification soit suffisamment justifiée.

Philippe Aigret est pour une modification tardive. Il y a l'accord entre les deux clubs depuis septembre et l'inexpérience du secrétaire temploutois.

VOTE : Le report est accepté à la majorité.

José Lauwerys analyse les conséquences de la décision en Assemblée provinciale de créer une P3 Dame. Si le nombre d'équipes dames reste identique, nous aurions une P1 à 12 équipes, une P2 à 12 équipes et une P3 à 8 équipes. La Bruyère B, Ciney C et Bouge C seraient automatiquement en P3. Il y aurait donc 5 descendants de P2. Les deux derniers de chaque série et un barrage entre les antépénultièmes. Une équipe qui refuse la montée de P2 à P1 irait en P3. Les statuts ne permettent pas deux équipes d'un même club dans la même série.

Philippe Aigret propose l'organisation d'une réunion avec les clubs concernés.

Gérard Trausch rappelle que le principe de cette P3 est d'avoir une P2 plus forte avec plus de matchs équilibrés. Les équipes qui ne veulent pas descendre seront en pleine concurrence.

4. Coupe

Olivier Pierre : Les quarts ont été joués. Il déplore un forfait en U18 pour un chronométrateur passif. Avant les demi-finales, il reste 20 clubs en course. Les dernières programmations arrivent.

5. Tour de table

Michel Hastir : le classement du Fair-Play du 31/10 a été publié dans l'Avenir du mardi 6. Il sera sur le site du CP ce vendredi 9. Michel Hastir trouve qu'il y a moins de fautes que la saison passée et détaille les divers classements.

Michel Hastir déplore pour le week-end passé un retard de téléversement de feuilles de Beez et d'Eghezée.

Jacky Hoeters : La reprise des entraînements a eu lieu le dimanche 4 novembre. Outre quelques absents, il y a eu 27 filles et 27 garçons présents. Le coach des garçons trouve qu'ils ont de la taille mais qu'ils sont faibles. Jacquy Hoeters a exclu deux filles 2007 de la sélection 2006. Jacquy Hoeters a dû répondre à un coach dont une de ses joueuses n'a pas été sélectionnée et à Andenne qui ne veut pas libérer une fille de peur qu'on lui la prenne. L'Andennaise a été néanmoins invitée aux sélections. Jacky Hoeters a également eu la candidature du coach adjoint des Cats pour encadrer les sélections.

Germain Vancauwenbergh a eu 13 feuilles problématiques cette semaine. Il a eu une situation de forfait possible avec un certificat médical absent d'un joueur mazycien. Après vérification, il avait déjà pu montrer son certificat lors d'un match d'une autre catégorie.

Germain Vancauwenbergh : ce week-end, il y a eu 4 matchs avec un arbitre et 1 sans.

Philippe Aigret : ce samedi matin à Ciney, ce fut la pagaille... Un forfait non-prévenu, une remise non enregistrée en DU16 et une déconvocation erronée en MU16. Philippe Aigret remercie Ludo Dirieckxs qui a sifflé au pied levé les MU16. Philippe Aigret excuse également un arbitre qui n'a pas pu enchaîner son second match avec un pied cassé et ignorait l'absence non justifiée d'un arbitre à Givet.

Philippe Aigret demande à Germain Vancauwenbergh de lui transmettre chaque semaine, après son contrôle des feuilles, la liste des matchs où il constate l'absence d'arbitres.

Catherine Nicolas : la première réunion du Mini-Basket a eu lieu le 22 octobre avec seulement 10 participants. Elle souligne néanmoins la qualité des débats et remercie Olivier Pierre pour le compte rendu publié sur la page Mini-Basket du CP. Elle détaille les points importants du CR.

Catherine Nicolas annonce que le 1^{er} et 2 juin, la fête du Mini-Basket aura lieu à l'Adeps de Jambes en collaboration avec la Direction technique.

Catherine Nicolas contrôle en souplesse et avec indulgence les feuilles du Mini-Basket.

Catherine Nicolas : la Direction technique modifiera le règlement en U10 pour autoriser un troisième formateur.

Catherine Nicolas a créé trois supports pour bien remplir les feuilles en Mini-Basket. Elle attend le retour de José Lauwerys et Olivier Pierre pour les transmettre aux clubs.

Olivier Pierre a reçu les premières coordonnées des contacts mini-basket.

Marvin Deleuze remercie Carine Dupuis pour l'accès aux feuilles régionales. L'analyse croisée des frais provinciaux et régionaux est opérationnelle.

Philippe Aigret : Namur va aider Liège pour que le championnat régional jeune se termine le 11/11.

Carine Etienne remercie la CFA Namur de cet appoint indispensable pour boucler ce premier tour à temps.

Philippe Aigret : Chaque semaine, une dizaine d'arbitres ne valident pas rapidement leurs convocations ce qui génère des surprises par rapport à celles publiées.

Joseph Warzée : il y a beaucoup de Namurois désignés dans les matchs régionaux.

Philippe Aigret : Chaque province assume ses matchs jeunes régionaux. Notre province a une proportion plus élevée de matchs régionaux que les autres provinces. C'est positif pour la formation des jeunes arbitres.

Philippe Aigret : 60 arbitres ont participé à la formation donnée avec la CFA Hainaut. Cela fonctionne bien et c'est enrichissant. Cette initiative sera répétée.

Olivier Pierre est heureux de la formation d'officiel de table du 5 octobre à Cerfontaine. Il a eu 35 participants motivés venus de Cerfontaine et Mariembourg.

José Lauwerys a transmis pour le début de la saison 9000€ d'amendes à la Trésorerie générale. Le club le plus sanctionné est à 490€.

Gérard Trausch précise que le montant varie entre 700 et 1000€ par week-end pour les clubs namurois. Ce montant est de 80.000€ pour tous les clubs de l'AWBB. Nous sommes de bons élèves.

Jacquy Hoeters constate qu'un club avec coachs sans licences voit son montant rapidement augmenter et qu'il est difficile de trouver des coachs licenciés.

José Lauwerys : Les amendes pour licence manquante se retrouvent essentiellement en Mini-Basket et peu en Maxi-Basket.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h15.

Prochaine réunion : le Jeudi 6 décembre 2018 à 19h30 au 500.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur